

# la feuille du bois



Journal municipal d'informations de La Ville du Bois

Excellente année

# 2013!

www  
la ville du bois.fr

## Actualités



Finances :  
La Ville du Bois  
commune  
pilote

.....  
04

## Dossier



Europ'Essonne,  
première  
"interco"  
de l'Essonne

.....  
06



# Édito du Maire

.....

## Madame, Monsieur,

---

Nous venons de terminer une année et donc aussi l'exercice budgétaire 2012. L'inauguration récente du "Club house" de tennis me donne l'opportunité d'écrire que la plupart des opérations inscrites au budget primitif sont en voie de réalisation. Ces opérations d'investissement, que vous retrouverez au fil des "Feuilles du Bois", visent à **améliorer les conditions d'accès au service public ainsi que les services rendus à nos administrés**. Elles ont été financées sur nos fonds propres et aussi grâce aux subventions de la communauté d'agglomération "Europ'Essonne" et du département au titre du contrat quinquennal précédent.

Nous n'avons pas pu lancer l'opération des Bartelottes (école et gymnase). Les données relatives aux critères récents définis par le Conseil Régional sont en cours de collecte par ce dernier. Elles permettront de calculer le montant de la subvention susceptible de nous être accordée en 2013, voire 2014... Cette subvention sera plus faible que celle à laquelle nous aurions pu prétendre, avant l'évolution des critères d'attribution.

Le Conseil Général, acteur également dans le domaine des aides en direction des collectivités, fonctionne de manière semblable, consécutivement à la redéfinition de ses critères d'attribution. Néanmoins, le montant susceptible de nous être attribué est connu depuis peu et il nous engage sur cinq années.

La crise économique que nous vivons est certes mondiale. La diminution du chômage et la réduction des désordres sociaux passent par la relance de l'activité économique. En baissant drastiquement les subventions aux collectivités, qui sont des acteurs majeurs dans ce domaine, **on ne prend pas le bon chemin pour nous sortir de cette situation**.

L'octroi de la subvention de la Région dès 2013 conditionnera le phasage ou pas de l'opération des Bartelottes. L'école sera éventuellement lancée, seule, en 2013, puis ensuite le gymnase. Gardons espoir et souhaitons une bonne année 2013 pour nos projets, pour vous-même et pour vos proches.  
Cordialement.

Votre maire,  
Jean-Pierre Meur

## Sommaire

.....

Retour en images	3
Actualités	4
Dossier	6
Familles	10
Loisirs	12
Portrait	13
Expression libre	14
Infos pratiques	15
Agenda	16

.....

La Feuille du Bois - Journal municipal mensuel d'informations

Tirage : 3 200 exemplaires

Éditeur : Mairie de La Ville du Bois  
Place du Général de Gaulle - 91620

Tél. : 01 64 49 59 49

[www.lavilledubois.fr](http://www.lavilledubois.fr)

**Directeur de publication :**

Jean-Pierre Meur

**Co-directrice :** Régine Donneger

**Rédactrice en chef :** Sylvie Macquet

Service Communication

Tél. : 01 64 49 55 38

[communication@lavilledubois.fr](mailto:communication@lavilledubois.fr)

**Photos :** José Vinoles, Sylvie Macquet et autres contributeurs

**Conception :** Emendo

**Impression :** Rouget Communication



La Ville du Bois jumelée  
avec Tirschenreuth

.....

Distribution de  
"La Feuille du Bois"

Un problème de distribution ?

Contactez le service Communication :

01 64 49 55 38

ou [communication@lavilledubois.fr](mailto:communication@lavilledubois.fr)

# retour sur



**24 et 25 novembre**

## Marché de Noël

Deux orgues de barbarie animent cette nouvelle édition du marché de Noël. Les peluches accueillent le public, pour la joie des petits... et des grands. Le marché de Noël attire de plus en plus de monde, comme l'attestent les 700 crêpes vendues par Nadine !



**11 novembre**

## Armistice

Après le dépôt de gerbes, l'appel aux morts est effectué par les enfants des écoles de la ville.

**18 novembre**

## Concert Sainte-Cécile

Venus nombreux, les Urbisylvains écoutent avec délectation les professeurs de l'école de musique, à l'occasion de la Sainte-Cécile.



**29 novembre**

## Spectacle petite enfance

Avec son "Bonhomme de neige", le comédien de "Musicalix" réussit l'exploit de capter l'attention de tous les enfants qui assistent au spectacle offert par le service Petite enfance.



**2 décembre**

## Repas du Foyer des anciens

Le traditionnel repas de fin d'année est suivi d'un après-midi dansant et animé par un magicien aux nombreux tours de prestidigitatation.



## En bref

### Deux nouvelles infirmières

Deux infirmières diplômées d'Etat sont installées depuis un an au 38 Grande Rue à La Ville du Bois. Sonia Génisson et Sandrine Chauvin effectuent des soins à domicile et sur rendez-vous, tous les jours, dimanches compris.  
Contact : 06 99 79 01 84

### Que faire de son sapin de Noël ?

Après Noël, deux solutions s'offrent aux Urbisylvains :

- Une collecte exceptionnelle des végétaux sera effectuée lundi 7 janvier 2013. Pensez à sortir vos conteneurs la veille, à partir de 18h.
- Comme les autres années, Truffaut reprend votre sapin de Noël, qui sera broyé et réutilisé pour protéger les abords des bois. Une benne est installée sur le parking de la jardinerie, et ce jusqu'au 31 janvier.

## FINANCES PUBLIQUES

# La Ville du Bois commune pilote

Voté en conseil municipal



Dans le but de moderniser la gestion publique locale, La Ville du Bois et la trésorerie de Palaiseau viennent de signer une convention de partenariat. Seule une dizaine de conventions a été signée jusqu'alors dans l'Essonne. La Ville du Bois a été choisie pour la qualité de sa gestion des finances publiques.

Cette convention l'engage à développer la dématérialisation des échanges avec la trésorerie, ainsi

qu'à augmenter l'efficacité des procédures en maîtrisant les délais de paiement et en améliorant les conditions de recouvrement. La ville pourra ainsi accéder directement et en temps réel à la consultation de ses éléments comptables.

Conséquence directe : les habitants profiteront dès fin 2013 de la simplification du règlement des factures (paiement par carte de crédit par exemple).

## NOUVELLE ASSOCIATION

# Chômeurs Actifs

"Chômeurs Actifs" est une nouvelle association urbisylvaine, basée sur l'idée que pour retrouver un poste, un demandeur d'emploi doit être dans un état d'esprit positif. Pour cela, il doit sortir de l'isolement, reprendre confiance en lui pour retrouver l'énergie et l'envie de se "vendre". Chômeurs Actifs met en relation des demandeurs d'emploi,

qui par définition bénéficient de temps, avec des organismes et entreprises qui en manquent. Les chômeurs réalisent alors des missions courtes et ponctuelles (au plus, 2 journées par mois). Pas de compensation ni de rémunération : la collaboration s'effectue sur la base du volontariat. "Avec Chômeurs Actifs, le demandeur d'emploi réfléchit à



ce qu'il peut apporter, pas à ce qu'il va gagner", explique Nicolas Chaboteaux, président de l'association habitant sur la commune.

Interview complète de Nicolas Chaboteaux : [www.lavilledubois.fr](http://www.lavilledubois.fr)

SERVICES PUBLICS

## L'accueil de la mairie est plus aisé

Début janvier, l'accueil de la mairie va être transféré au niveau du parvis, à gauche de l'ancienne entrée. Il facilitera l'accès aux personnes à mobilité réduite : handicapés, personnes âgées, poussettes... Cet accueil permettra toujours aux Urbisylvains de

trouver les premiers renseignements liés au service public et d'y effectuer des démarches d'état civil.

Quelques mois plus tard, un parking situé en face de la mairie, à la place du 10 rue du Grand Noyer, accueillera les visiteurs.

EGLISE SAINT-FIACRE

## Entre hier et demain



Afin d'assurer un entretien optimum de l'église, la municipalité a souhaité en effectuer un diagnostic. Le cabinet d'architectes du patrimoine missionné pour cela a rendu un rapport, consultable aux services Techniques (20 rue Ambroise Paré). Intéressant à plus d'un titre, le document fait état de l'architecture de l'édifice tout au long de l'histoire et présente la chronologie des travaux réalisés.

Ainsi, il s'avère que l'église "présente un bilan général correct". "Les ouvertures de la sacristie et du clocher sont dans un état de conservation satisfaisant. [...] Les rares parties accessibles des charpentes montrent un état général satisfaisant." Le diagnostic préconise cependant de prévoir la réfection de la toiture et, dans un deuxième temps, de restaurer la façade ouest et le sol.



## En bref

### Du bois à votre disposition

Lors de coupes d'arbres, du bois peut être fourni gratuitement aux Urbisylvains, sous certaines conditions.

Le principe est simple : les personnes intéressées s'inscrivent sur une liste auprès des services Techniques et, par ordre d'arrivée, sont contactées quand il y a du bois disponible.

A la charge ensuite de ces personnes de couper et de venir chercher le bois.

Pour s'inscrire, se rapprocher des services Techniques (20 rue Ambroise Paré).

Renseignements : 01 64 49 56 80

### Louer en toute sécurité

Soutenue par le Conseil général et l'Etat, l'Agence Immobilière Sociale

de l'Essonne a pour but de louer des logements à des publics cumulant des handicaps économiques et sociaux.

Dans ce but, elle propose aux propriétaires bailleurs une gestion complète, sereine et sécurisée. L' AIS 91 effectue la mise en location (sélection du locataire, contrats, état des lieux...) et la gestion au quotidien du logement (encaissement des loyers, recouvrement des impayés, sinistres, accompagnement social des locataires).

Renseignements : 01 69 13 04 92

ou [www.ais91.fr](http://www.ais91.fr)

Pour obtenir l'ensemble des décisions du **conseil municipal** :  
01 64 49 59 49 ou  
[www.lavilledubois.fr](http://www.lavilledubois.fr)  
[Conseils municipaux]



## Votre avis pour améliorer les nouvelles lignes

Les deux nouvelles lignes de bus - la ligne 17 Meyer et la navette Europ'Essonne - sont en période de "rodage" depuis le 12 novembre. La municipalité souhaite ajuster les parcours et les horaires, au plus près des besoins. Elle ne peut le faire sans vous et vous remercie de faire remonter vos critiques et suggestions en envoyant un courriel à [transports@lavilledubois.fr](mailto:transports@lavilledubois.fr) ou un courrier à Monsieur le Maire (mairie, place du Général de Gaulle, 91620 La Ville du Bois).

# Europ'Essonne, première "interco" de l'Essonne

En juin 2013, chaque commune française aura l'obligation de faire partie d'une intercommunalité. Europ'Essonne a anticipé cette échéance, intégrant au 1<sup>er</sup> janvier 2013 cinq nouvelles communes. Avec près de 150 000 habitants, notre communauté d'agglomération forme désormais la première intercommunalité de l'Essonne. Mais au fait, ça sert à quoi une "interco" ?

## Les premières intercommunalités

Dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les premiers regroupements de communes répondent aux besoins d'équipement du territoire : électrification, adduction d'eau, assainissement, voirie...

Les communautés urbaines naissent dès 1966 et visent un meilleur aménagement du territoire et une meilleure organisation des services publics locaux. Puis, dans les années 1990, les communautés de communes et communautés d'agglomération apparaissent, elles se différencient par le nombre total d'habitants sur le territoire. En 2010, une réforme territoriale voit le jour pour simplifier et achever la carte de l'intercommunalité.

<sup>(1)</sup> L'intercommunalité est un terme générique. En réalité, elle prend souvent la forme d'une communauté de communes, d'une communauté d'agglomération - comme Europ'Essonne - ou d'une communauté urbaine.

## L'intercommunalité pour plus d'efficacité



Les Français font plus qu'entendre parler de la crise, la majorité la vit au quotidien, de façon plus ou moins directe : ressources en baisse voire chômage, hausse du loyer et des énergies... Néanmoins, dans un foyer, on s'en sortira toujours mieux si on n'est pas seul à supporter les charges.

A l'échelle des communes, c'est la même chose. Partant du constat qu'on est plus fort à plusieurs, les communes se regroupent pour partager un projet de développement. Elles mettent en commun leurs moyens

et leurs ressources dans un souci d'efficacité. En se regroupant en intercommunalité<sup>(1)</sup>, toutes, y compris les petites, ont la capacité d'offrir des services variés que certaines n'auraient pas, seules, pu financer.

De plus, en matière d'aménagement du territoire et de développement économique local, cela permet d'avoir une vision plus globale et, par conséquent, plus pertinente et plus efficace. Au niveau européen, le regroupement en intercommunalité permet aussi d'être plus compétitif.

## Bientôt plus aucune commune isolée

Au 1<sup>er</sup> juin 2013, chaque commune française<sup>(2)</sup> fera partie d'une intercommunalité. C'est une obligation imposée par l'Etat au travers de la réforme de 2010<sup>(3)</sup>, décidée en raison de l'émiettement communal et de

l'échec des différentes lois tendant à la fusion de communes. L'essor de l'intercommunalité constitue l'une des réformes institutionnelles les plus significatives qu'ait connu notre pays sous la V<sup>e</sup> République.



## L'émiettement des communes, une spécificité française

La commune est née de la Révolution de 1789. On créa alors 44 000 villes correspondant aux paroisses de l'ancien régime. L'émiettement communal est bien une spécificité française et les Français sont très attachés à leur commune, au sentiment de proxi-

mité qu'ils entretiennent avec les services publics et leurs élus. Mais la France compte à elle seule un tiers des communes de l'Union Européenne à 27 membres ! La population moyenne d'une commune française est de 1 750 habitants contre 4 100 en Europe.



### Chez nos voisins

Dans les années 1960, plusieurs pays européens ont été conduits à réduire le nombre de leurs communes, tous de façon autoritaire. La Belgique a réussi à diviser le nombre de ses communes par cinq en dix ans, l'Allemagne par trois. La Grande-Bretagne a procédé depuis longtemps à un regroupement de ses collectivités territoriales : les districts, équivalents des communes, sont au nombre de 545, avec une population moyenne de 104 000 habitants et une surface moyenne de 468 km<sup>2</sup>. Seuls les pays latins, Italie et Espagne, n'ont pas procédé, à la même époque, à une réforme communale mais le nombre de leurs communes y est depuis longtemps beaucoup moins élevé qu'en France.

[source : [vie-publique.fr](http://vie-publique.fr)]

<sup>(2)</sup> La Ville de Paris et les trois départements de la petite couronne ne sont pas concernés par la couverture intégrale en communautés.

<sup>(3)</sup> Loi du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales.

## Europ'Essonne s'agrandit

Europ'Essonne a été créée en 2007. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, elle accueille en son sein les communes de Montlhéry, Nozay, Villejust, anciennement dans la communauté de communes du Cœur du Hurepoix, ainsi que les communes "isolées" de Linas et Marcoussis. Morangis quitte Europ'Essonne pour rejoindre la communauté d'agglomération des Portes de l'Essonne. La communauté d'agglomération exerce des compétences en matière de développement économique, d'aménagement de l'espace, d'équilibre social de l'habitat, de politique de la ville...

### Déjà de nombreuses réalisations à son actif

Grâce à Europ'Essonne, La Ville du Bois a proposé aux Urbisylvains des services variés et complémentaires de l'offre existante. Parmi eux :

#### ■ Navette

→ Extension de la navette Europ'Essonne sur la ville, en complémentarité de la ligne 17

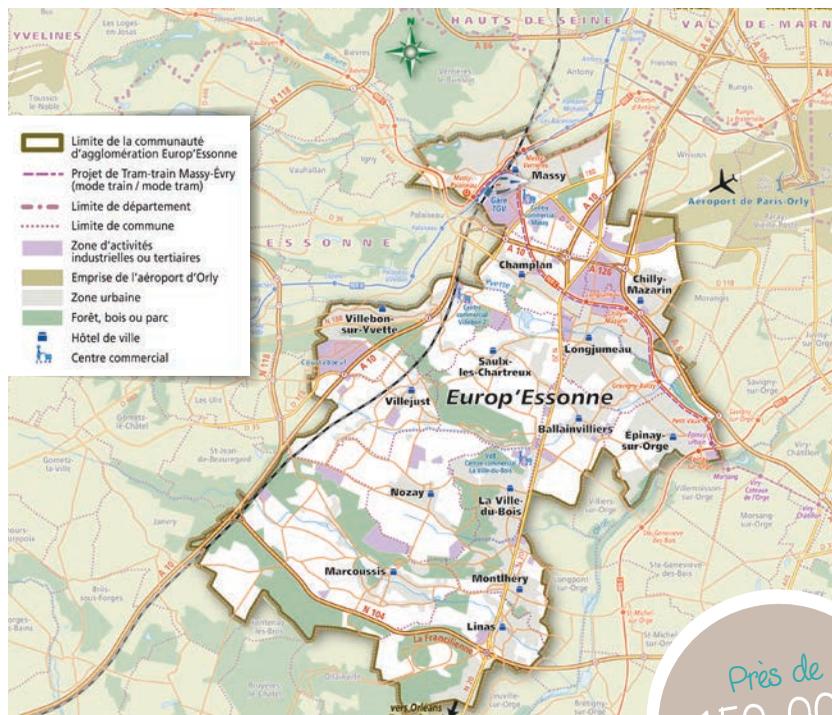
#### ■ Très haut débit

→ Equipement en fibre optique de La Ville du Bois, pour permettre l'accès au très haut débit

#### ■ Environnement

→ Sensibilisation des écoles à la biodiversité et exposition "Trame verte, trame bleue" pour tous les publics

→ Elaboration d'un schéma directeur des circulations douces et financement d'une grande partie de la piste cyclable Saint-Eloi



Europ'Essonne forme désormais la première intercommunalité de l'Essonne. Elle comprend quatorze communes, pour 148 644 habitants : Ballainvilliers, Champlan, Chilly-Mazarin, Épinay-sur-Orge, La Ville du Bois, Linas, Longjumeau, Marcoussis, Massy, Montlhéry, Nozay, Saulex-les-Chartreux, Villebon-sur-Yvette, Villejust.

Près de  
150 000  
habitants

→ Réduction d'énergies : permanences mensuelles d'information en direction des habitants, stand info-énergie lors de la fête des associations

#### ■ Culture

→ Soutien financier des "Rencontres du Jazz"

→ Organisation des concerts du Nouvel An gratuits pour tous les habitants du territoire, d'une "rando vélo" pendant le Téléthon, d'un parcours pédestre lors des journées du patrimoine...

#### ■ Portage des repas

→ Financement du portage des

repas le week-end, permettant une livraison toute la semaine pour les personnes isolées

#### ■ Emploi et entreprises

→ Intégration du point emploi à Europ'Essonne, pour apporter des réponses innovantes par une meilleure coordination des dispositifs et acteurs locaux

→ Ouverture à tous les habitants du territoire de la Maison de la Création d'Entreprise, située à Longjumeau

#### ■ Logements sociaux

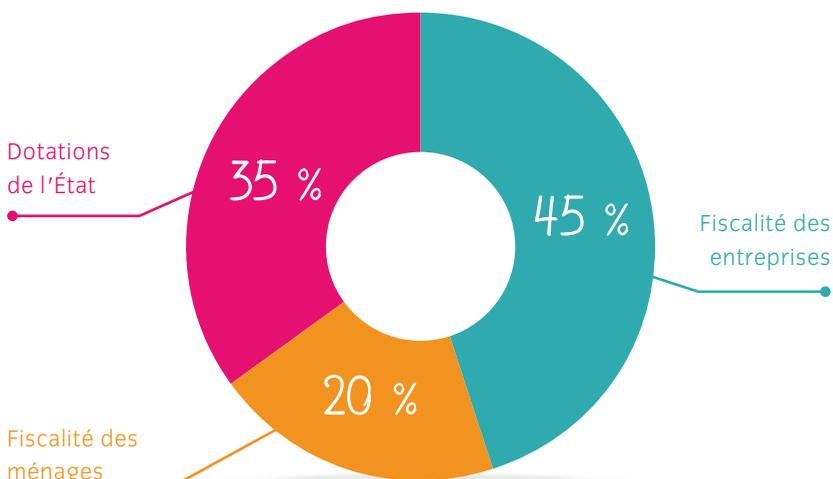
→ Octroi de subventions pour la construction de logements aidés

## Entreprises, ménages et Etat constituent les principales ressources

Les recettes de la communauté d'agglomération sont estimées au 1<sup>er</sup> janvier 2013 à 104 millions d'euros.

Le budget d'Europ'Essonne est financé en grande partie par les impôts directs (67 millions d'euros). Ceux prélevés sur les habitants, avec la taxe d'habitation - dont le taux est inchangé - et ceux prélevés sur les entreprises : la cotisation sur la valeur ajoutée et la cotisation foncière des entreprises. A noter que depuis 2011, le département ne perçoit plus la taxe d'habitation qui a été transférée à l'intercommunalité.

Les dotations de l'Etat sont l'autre grande source de recette. On comptabilise également le résultat de l'année précédente, le fonds de compensation de la TVA, les subventions et autres fonds de concours des communes, du département ou encore de la région, l'autofinancement et l'emprunt.



### Prendre aux riches pour donner aux pauvres

En 2012, un système innovant a été initié au niveau national : le fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC). Il consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées.

### En savoir plus sur Europ'Essonne

L'intercommunalité est une "strate" moins visible que la commune, moins identifiable car plus éloignée. Europ'Essonne s'efforce pourtant de communiquer au mieux. Son site internet [europessonne.fr](http://europessonne.fr) donne des informations très complètes et actualisées sur ses missions et ses actions. Par ailleurs, elle distribue régulièrement des dépliants dans les boîtes aux lettres de la ville.

## Derrière Europ'Essonne, des hommes et des femmes

Trente-trois personnes gèrent tous les secteurs de la communauté d'agglomération : administration, services techniques, service social.

D'un point de vue politique, "l'interco" est représentée par des élus de chaque commune. Jean-Pierre

Meur, Maire de La Ville du Bois, est le 8<sup>e</sup> vice-président chargé des travaux et de l'eau. Les autres élus de La Ville du Bois délégués communautaires : Anne Berchon, José Vinales, Marcel Brun.

Europ'Essonne : 30 avenue Carnot, 91300 Massy - Tél. : 01 803 802 30





## En bref

### Faites calculer votre quotient familial

Rappel : toutes les familles doivent faire établir leur nouveau quotient familial pour l'année 2013. Pour cela, elles doivent présenter au service Educatif (parvis de la mairie), entre le 7 et le 23 janvier, l'avis d'imposition 2012 sur les revenus 2011 des deux parents et le relevé Caf annuel 2011 identifiant toutes les prestations perçues. Ouverture exceptionnelle du service, jusqu'à 19h, les mardis 8 et 15 janvier.

### Vacances scolaires 2013-2014

#### Rentrée scolaire :

mardi 3 septembre 2013 au matin

#### Vacances de la Toussaint :

du samedi 19 octobre au lundi 4 novembre 2013 au matin

#### Vacances de Noël :

du samedi 21 décembre au lundi 6 janvier 2014 au matin

#### Vacances d'hiver : du samedi

15 février au lundi 3 mars au matin

#### Vacances de printemps :

du samedi 12 au lundi 28 avril au matin

#### Vacances d'été :

à partir du samedi 5 juillet

## ACCUEILS DE LOISIRS

# Ils endossent le costume de petits reporters

Ce mercredi 21 novembre, Léa, Kesline, Isabelle, Ilona, Hugo et Manon, aidés pour ce premier numéro d'Igor et de Lilia, s'attaquent au journal de l'accueil de loisirs à la ferme de la Croix Saint-Jacques.

"On veut faire un journal pour que les gens soient informés, explique Ilona, parce qu'il y en a qui disent qu'on est là que pour jouer mais on fait plein d'activités". Et Hugo de renchérir : "Les gens vont savoir que le centre c'est bien pour les enfants".

"J'aime bien écrire et faire de l'ordinateur", raconte Kesline. Avec Déborah, on fait des choses bien, différentes de la maison et de l'école". Si le but de Kesline est d'être célèbre, celui d'Hugo, auteur de deux poèmes, est d'écrire. Formuler des idées, échanger, retranscrire, taper sur ordinateur, mettre en forme... occupent de façon pédagogique ces enfants de 6 à 11



ans. En leur posant des questions sur ce qu'ils ont vécu et aimé, ce qui les a marqués, Déborah parvient à faire exprimer des idées, des sentiments. Les petits reporters écrivent ensuite eux-mêmes sur l'ordinateur. Les fautes sont corrigées, mais pas la prose ! Dans le journal que l'on peut désormais consulter chaque mois sur internet, on trouve un résumé des activités (du mercredi, du soir après l'école et des vacances) et les prochains rendez-vous. Le journal est un reflet vivant, en photos, des accueils de loisirs. Rendez-vous sur [www.lavilledubois.fr](http://www.lavilledubois.fr) [Enfance > Accueils de loisirs].

MICADO

## Au jeu des chaises musicales

L'appel de la mer ? Wilfried Hamon, directeur du Micado depuis 2007, a décidé de prendre le large vers de nouveaux horizons bretons. Avec son départ, c'est une équipe qui se renouvelle... mais pas tant que ça.

En effet, afin d'assurer la continuité du service rendu aux jeunes, Mélissa Frauche poursuit sa mission d'animation au sein du Micado, épaulée par Thierry Soraruff. Clémence Haudembourg prendra la direction du ser-

vice dès son retour de congés maternité, en février. Titulaires du Staps (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives), les deux femmes vont proposer davantage d'activités sportives.



INSCRIPTION SCOLAIRE 2013-2014

## Pour les tout-petits ou les nouveaux arrivants

Pour préparer la future rentrée scolaire, les familles doivent procéder à l'inscription des enfants avant le 12 avril 2013. Cela concerne les enfants nés en 2010 et qui auront 3 ans dans le courant de l'année 2013, ainsi que les nouveaux arrivants sur la commune.



### ■ Pour l'inscription à l'école

**Documents à présenter :** livret de famille, carnet de santé (vaccin DTCP ou DTP à jour), justificatif de domicile sur la commune de moins de trois mois.

■ **Pour l'inscription à la cantine, à l'étude et aux accueils de loisirs** (mercredi, vacances, accueils du matin et du soir)

**Documents à présenter :** formulaire de réinscription 2013-2014 (disponible au service Educatif et téléchargeable sur [www.lavilledubois.fr](http://www.lavilledubois.fr) > Enfance) et copie du justificatif de domicile, du carnet de santé de l'enfant (DTP ou DTCP), du livret de famille (pages parents et enfants) et extrait de jugement en cas de séparation.

*Renseignements : service Educatif, 01 64 49 59 45*

SÉJOUR 6-12 ANS

Voté en conseil  
municipal

## Des activités d'hiver étonnantes

Assez classique, le ski de fond est l'une des activités proposées à vingt enfants lors du prochain séjour organisé par la ville à Cerniébaud, dans le Jura. Beaucoup moins classiques, l'initiation au biathlon avec carabine laser, une séance de chiens de traîneau, la visite du tremplin de sauts à ski seront d'autres temps forts de ce séjour, qui se déroulera du samedi 2 au vendredi 8 mars 2013.

Les inscriptions auront lieu à partir du lundi 14

janvier, dès 8h30. Important : le dossier d'inscription ne pourra être retiré que par un des responsables légaux de l'enfant.

*Renseignements : service Educatif, 01 64 49 59 45*



### Rendez-vous mensuels

#### Petite enfance

#### Camion PMI "Le balladin"

→ **Consultations** par le médecin  
Vendredis 11 et 25 janvier,  
de 9h à 17h

→ **Permanence** "pesée et conseils"  
Mardi 15 janvier, de 13h30 à 16h30

Sur le parking de l'Escale  
(chemin des Berges).

*Prendre rendez-vous au 06 80 72 81 94*

#### Préparation à l'accouchement

Le mardi de 14h à 16h, avec la sage-femme de la PMI, à l'Espace "Les Lutins du Bois" (en face de l'Escale).

*Renseignements et inscription :*

*Maison Départementale des Solidarités,  
01 69 79 93 35*

#### Programme de l'accueil parents-enfants "1, 2, 3 Soleil"

Espace de jeu, de paroles, de rencontres et d'échanges, réservé aux enfants de moins de 4 ans, non scolarisés, accompagnés d'un ou deux adultes familiaux. Accueil libre et gratuit. Les vendredis de 8h45 à 11h à l'Espace "Les Lutins du Bois", en face de l'Escale. Sans réservation.

Vendredi 11 janvier : **jeux libres**

Vendredi 18 janvier : **motricité**

Vendredi 25 janvier : **jeux libres**

Vendredi 1<sup>er</sup> février : **bébé lecteur**

*Renseignements : 01 69 63 32 72*

## Les rendez-vous **Loisirs** du mois de janvier



### RENCONTRES DU JAZZ

## La billetterie est ouverte

Les Urbisylvains peuvent déjà se procurer les billets en mairie<sup>(1)</sup> ou auprès du Syndicat d'Initiative<sup>(2)</sup>. D'une grande variété, les groupes seront à la hauteur de la qualité de ces "Rencontres" !

#### ■ Vendredi 5 avril 2013

- 21h : première partie avec Polynote de Dourdan et le Woodtown Combo
  - 22h30 : MotherFunkin Band
- Tarif plein : 8 € - Tarif réduit (10-18 ans, étudiants, handicapés) : 6 €

#### ■ Samedi 6 avril

- 20h30 : première partie avec Jazzytés d'Epinay-sur-Orge et le Woodtown Big Band
  - 22h30 : Grand Orchestre du Splendid
- Tarif plein : 20 € - Tarif réduit (10-18 ans, étudiants, handicapés) : 10 € (enfants de 5 à 10 ans : 5 €)

#### ■ Dimanche 7 avril

- 14h : Zeff Master Class
- 15h : atelier découverte des instruments
- 17h : rencontres chorégraphiques



En savoir plus :

[www.rencontresdujazz.com](http://www.rencontresdujazz.com)

<sup>(1)</sup> Service Culturel, place du Général de Gaulle  
Les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h30

<sup>(2)</sup> Syndicat d'Initiative, 4 Grande Rue  
Du lundi au vendredi, de 14h30 à 17h30



### ÉCOLE DE MUSIQUE

## Orchestr'Essonne est né

Dans le cadre du développement culturel et musical sur le territoire, des actions entre les écoles de musique et des partenariats sont mis en place.

Ainsi, La Ville du Bois, Ballainvilliers, Epinay-sur-Orge et Longjumeau ont formé un nouvel ensemble symphonique : Orchestr'Essonne. Ils ont mis en commun leurs talents, ainsi que des moyens pédagogiques et matériels. Ils se sont déjà produits lors de la Sainte-Cécile le 18

novembre dernier et vous donnent rendez-vous le 27 janvier (lire en page 16).

Par ailleurs, l'école de musique de La Ville du Bois et le théâtre de Longjumeau ont signé un partenariat qui permet aux élèves et professeurs de bénéficier de l'entrée à tarif réduit (5 €) pour certains spectacles.

Renseignements : école de musique et de danse, 01 64 49 82 18  
ou [emmd@lavilledubois.fr](mailto:emmd@lavilledubois.fr)

Mélina

## La fillette aux doigts d'or

Si vous êtes allé au marché de Noël, vous avez dû l'apercevoir au détour d'un stand, entourée de ses nombreuses œuvres. La couleur, les formes, les matières... Mélina expérimente et réussit à merveille. Les visiteurs ne s'y sont pas trompés et ont été séduits par cette fillette qui vendait ses créations avec brio, du haut de ses neuf ans. Pourtant, Mélina est d'une grande timidité. A beaucoup de questions, elle répond avec un grand sourire timide : "Je sais pas". Mais quand elle parle des objets qu'elle a créés, elle ne manque pas de mots. Arrivée avec une collection impressionnante d'œuvres, elle donne des détails aux visiteurs sur la façon dont elle a fabriqué l'une ou l'autre. Et les affaires ont bien marché. "C'est une bonne vendeuse", remarque Sabrina, sa maman. Il faut dire, la diversité et la qualité attirent : son stand fourmille de décorations d'animaux en pâte à modeler durcissante, de boules et de figurines en plâtre, de cadres en "Patarev", de suspensions en pâte à sel, de "marques places" pour la table de Noël réalisés avec des oranges et des citrons séchés au four. Et aussi, de bracelets brésiliens ou en perle. Celui qu'elle préfère, c'est le jaune : "Parce que c'est le plus beau".

### Un don cultivé très tôt

Sabrina a cultivé le goût et le don de sa fille, en lui faisant pratiquer beaucoup d'activités manuelles. Ce qu'elle fait également avec Eden, la petite sœur âgée de trois ans, qui prend elle aussi beaucoup de plaisir à étaler sur une feuille de la peinture de toutes les couleurs. Il

semblerait que ce don soit familial, Sabrina réalisant elle aussi des peintures. Avant de partir à la piscine de Montlhéry pour son cours, même si, dit-elle, "Je sais déjà nager", Mélina parle de sa petite sœur avec qui elle joue beaucoup, "surtout à la maîtresse". Pourtant, explique la maman : "Elles se cherchent tout le temps". "Ah oui !", ponctue Eden.

A l'école, ce que je préfère,  
c'est les arts visuels.  
On va bientôt métamorphoser  
la Joconde



Heureusement, il y a aussi les copines... moins de copains "parce que les garçons veulent pas jouer avec nous. Un jour, on est allé au milieu du foot et ils ont pas voulu nous laisser jouer". Et à l'école ? "Ce que je préfère, c'est les arts visuels. On va bientôt métamorphoser la Joconde, raconte-t-elle. Et puis j'aime bien le sport, pas la danse mais plutôt le rugby."

Mélina a déjà tout décidé : "L'argent que j'ai gagné, c'est pour racheter des choses et refaire des choses à vendre au prochain marché de Noël". Rendez-vous est pris.



## Expression des groupes du conseil municipal

Les groupes représentés au sein du conseil municipal disposent d'une tribune d'expression libre dans le journal municipal. Les propos tenus sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.

Retrouvez l'ensemble des tribunes sur [www.lavilledubois.fr](http://www.lavilledubois.fr) [la mairie > l'équipe municipale > l'expression des partis politiques]

### UCVB

Chers Amis,  
Sur le pas de la porte, en fin d'année 2012, j'ai échangé quelques mots avec une dame, urbisylvaine de toujours, se rendant au cimetière. Celle-ci n'a pas tari d'éloges sur le nouvel accès piétonnier et sur l'agencement du columbarium. Grâce aux travaux, les pluies pourtant abondantes que nous avons connues n'ont pas perturbé le recueillement des familles, comme ce fut malheureusement le cas les années précédentes. J'aime à le rappeler, mais les cimetières ne sont pas faits uniquement pour nos défunts. Ils accueillent aussi ceux qui viennent se recueillir sur les sépultures de ceux qu'ils ont aimés. Ils doivent donc offrir, aux uns et aux autres, un cadre agréable visuellement et une quiétude profonde. Je pense que le pari est réussi. Sans risque de me tromper, le personnel mairie, de l'Etat Civil aux Services Techniques, a finalisé et parfaitement réussi un projet ambitieux en direction des familles de notre commune, tel qu'il avait été imaginé par la municipalité. Un dernier mot. En ce début d'année nouvelle, il me reste à vous souhaiter qu'elle soit celle qui voit, enfin, le bout du tunnel des difficultés économiques que nous connaissons et des drames humains qui en découlent.

Monique Violes  
Maire adjointe



### Vivre Autrement

"Vivre Autrement"  
n'a pas souhaité utiliser  
son espace de communication

### Avenir et Progrès VDB

Avenir et Progrès VDB  
n'a pas souhaité utiliser  
son espace de communication

Les élus reçoivent les Urbisylvains sur rendez-vous : 01 64 49 59 40

#### Maire : Jean-Pierre Meur

#### Maires adjoints :

Marcel Brun, *Finances et sports*  
Anne Berchon, *Solidarité en direction de la famille et de la petite enfance*  
Martine Peureux, *Culture, associations, manifestations et jumelage*  
Frédéric Delattre, *Scolaire et accueils de loisirs*  
Monique Violes, *Cadre de vie, sécurité et civisme*  
José Violes, *Nouvelles technologies*  
Michel Charlot, *Travaux, urbanisme et sécurité des bâtiments*  
Marie-Claude Mortier, *Jeunesse et sports*

#### Conseillers municipaux délégués

Marie-Madeleine Prével,  
*Solidarité*  
Maurice Bourdy,  
*Manifestations locales*  
Christelle Derchain, *Culture  
et associations culturelles*  
Jacky Carré,  
*Urbanisme social*

#### Conseillers municipaux

Annie Perez  
Noëlle Michard  
Jean-Paul Le Duigou  
Nicole Lebon  
Francis Billard  
Nathalie Onillon  
Mohamed Osseni  
Eliane Ciret

Guy Jousse  
Claude Thiroux  
Micheline Gesbert  
Patrick Guymard  
Véronique Pujol  
Jean-Paul Mirotes  
Céline Pascoal  
Sieglinde Boch

## La Mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h30

Mercredi et samedi de 8h30 à 12h15

**Place du Général de Gaulle - 91620 La Ville du Bois**  
Tél. : 01 64 49 59 49 - [www.lavilledubois.fr](http://www.lavilledubois.fr)

## Permanences

**Aide aux victimes** - Permanence de MediaVipp 91. **Jeudi 10 janvier**, de 14h à 17h, à Monthléry (mairie, 14 rue de la Chapelle). Sans rendez-vous. Renseignements : 01 60 78 84 20

**Droit des femmes et des familles** - Permanence du CIDFF. **Mardi 15 janvier**, de 13h30 à 16h30, à Monthléry (mairie, 14 rue de la Chapelle). Contact : 01 60 79 42 26

**Assistante sociale** - Permanence sur rendez-vous. Mardi matin et jeudi matin. CCAS, 23 rue du Grand Noyer. Contact : Maison Départementale des Solidarités, 01 69 79 93 35

**Accueil, écoute et soutien des jeunes** - Pour les jeunes de 12 à 25 ans. Questions de scolarité, d'emploi et de santé. Contact : Inter'Val, 29 chemin des Berges, 01 64 49 00 76

**CPAM** - Arpajon (3, avenue Aristide Briand). Du lundi au vendredi, de 9h à 12h. Lundi, mardi, jeudi, de 13h30 à 16h. Contact : 36 46

**Caf** - Arpajon (3-7 avenue Aristide Briand) : lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 8h30 à 16h. Courriers : 91032 Evry Cedex. Contact : 0 810 25 91 10

**Avocat** - Consultation juridique gratuite, sur rendez-vous. À la mairie, place du Général de Gaulle. Contact : 01 64 49 59 40

**Notaire** - Consultation gratuite, sur rendez-vous, par la chambre des notaires de l'Essonne. **Mardis 8 et 22 janvier**, de 9h à 12h, à Evry. Contact : 01 60 78 01 27

### Députée

**Nathalie Kosciusko-Morizet**, députée de l'Essonne, reçoit sur rendez-vous à Longpont-sur-Orge (27 rue du docteur Darier). Permanences sans rendez-vous à Longjumeau et à Monthléry. Contacter le 01 69 01 96 05.

### Ramassage des déchets

- **Ordures ménagères** : lundi et jeudi
- **Plastiques, emballages, cartons, papier** : mercredi
- **Verre** : lundi
- **Déchets végétaux** : ramassage exceptionnel le lundi 7 janvier 2013
- **Encombrants** : 1<sup>er</sup> vendredi du mois
- **Déchèterie de Villejust** : du lundi au samedi de 9h à 17h45 sans interruption, le dimanche et certains jours fériés de 9h à 12h45  
Tél. : 01 64 53 30 36 / 00

**Contact : 09 67 00 49 92**

### Urgences

- **Urgences** : 112
- **Pompiers** : 18
- **Samu** : 15
- **SOS médecins** : 0 826 88 91 91
- **Pharmacie de garde** (nuit, dimanche ou jour férié) : contacter le commissariat de police d'Arpajon au 01 69 26 19 70
- **Police** : 01 64 49 55 60 ou 17
- **Gendarmerie** : 01 69 63 25 00

## A l'écoute des malentendants

Soucieuses de pouvoir répondre à l'ensemble des Essonnais, la CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) et la Caf (Caisse d'allocations familiales) ont mis en place un dispositif d'accueil spécifique destiné aux assurés sourds et malentendants maîtrisant la langue des signes.

Tous les premiers mercredis du mois, de 14h30 à 16h30, les assurés et allocataires pourront se rendre au siège de la CPAM d'Evry (boulevard Mitterrand), afin d'être renseignés par un conseiller accompagné d'une personne pratiquant le langage des signes.

## La gestion des déchets

Le déchet le moins néfaste est celui que l'on ne produit pas !

Ceci étant, lors de vos achats alimentaires, privilégiez les produits à la coupe ou sans suremballage. Apportez vos propres sacs ou cabas. Pensez également pour vos produits ménagers aux écorecharges qui diminuent la quantité de déchets de 1 kg par an et par personne.

Si vous avez un jardin, pensez à composter vos déchets fermentescibles. Par ce biais, vous produirez un engrais de qualité pour vos plantes tout en diminuant, en moyenne, vos déchets de 40 kg par an et par personne. Pensez également à limiter vos impressions papier, à utiliser des piles rechargeables, à bannir les vaisselles jetables et à munir vos boîtes aux lettres de "stop-pub".

*L'article complet sur [www.lavilledubois.fr](http://www.lavilledubois.fr)*

*[Cadre de vie > Environnement > Les économies d'énergie]*



## Etat Civil

### Bienvenue

- 02 nov. : Malado SOUMARÉ
- 19 nov. : Marwan AMYAD
- 19 nov. : Jade CHARBONNIER SAVARY
- 29 nov. : Lény COCHEPIN

### Félicitations

- 03 nov. : Christine PEREIRA et Antony PATRAO PINHEIRAL
- 10 nov. : Emilia DA CONCEIÇÃO ANTONIO et Antonio DA PONTE

### Condoléances

- 06 nov. : Raymond LE TRAON
- 09 nov. : Alain DREUX
- 25 nov. : Jacques DUHAMMEL



**Pour + d'infos** : reportez-vous au guide de la ville disponible à l'accueil de la mairie ou consultable sur [www.lavilledubois.fr](http://www.lavilledubois.fr) [Les publications]



**Vendredi 25 janvier, 19h**

## Vœux du Maire

*Escale (14 chemin des Berges)*

Retenez cette date importante sur votre agenda : le Maire convie toute la population à la cérémonie des vœux, ce vendredi 25 janvier. Ce sera l'occasion pour vous de découvrir les projets 2013, d'avoir une synthèse des réalisations de l'année qui vient de s'écouler et, surtout, de passer un moment convivial avec vos voisins, les élus, les agents municipaux.

Le lendemain, sur invitation du Maire, les seniors se retrouveront autour d'un repas pour démarrer l'année ensemble.

**Samedi 5 janvier 2013, 15h15**

## Cyclo-cross Eric Bérault

*Stade de Football (route de Nozay)*

Le cyclo-cross se déroule sur deux jours et démarre à La Ville du Bois, le samedi 5 janvier. Départ route de Nozay à 15h15, pour une étape dans le bois de Monsieur. L'épreuve est ouverte à toute fédération pour une ou deux journées, avec vélo-cross ou VTT.

Contact : 06 07 29 44 86

**Dimanche 27 janvier, 15h**

## Concert Orchestr'Essonne

*Epinay-sur-Orge (salle des fêtes  
Georges Pompidou, 67 Grande Rue)*

Les communes de La Ville du Bois, Ballainvilliers, Epinay-sur-Orge et Longjumeau s'associent pour vous proposer un concert à Epinay.

**Dimanche 3 février, de 12h à 17h**

## Saveurs et jeux du monde

*Foyer des anciens (route de Nozay)*

Journée familiale : l'association Mozaïq organise un buffet pour découvrir les saveurs du monde et un espace ludique autour de jeux de tous horizons. Chacun est invité à apporter une spécialité de son choix (liée à ses racines ou pas) provenant des différentes régions de France et du monde entier. Mélange des sens, variété des goûts et des couleurs obligatoires !

Quant aux jeux, apportez les vôtres ou ceux découverts dans vos greniers ou lors de voyages... L'association vous offre l'apéritif. Entrée libre.

Contact : 06 88 38 00 08,  
asso.mozaïq@laposte.net

## Petite enfance

### Biblio-bébé

Vendredi 11 janvier, de 10h à 11h  
*Bibliothèque (11 bis rue des Ecoles)*  
Matinée réservée aux 3 mois-3 ans à la découverte des albums pour tout-petits. Sans réservation.

Contact : 01 64 49 59 41

## Enfance

### L'heure du conte

Mercredi 16 janvier, à 10h  
*Bibliothèque*

L'heure du conte pour les enfants à partir de 5 ans, sur le thème "Le réveil des dragons". Par la conteuse Nelly Rameau.

**Mardi 22 janvier, de 14h à 16h**

## Les ateliers de prévention santé

*Centre culturel Michel Spiral  
(5-7 rue des Archers) à Montlhéry*

"A vous de jouer !" est le thème de cette conférence, qui présentera les ateliers de prévention santé : stimuler sa mémoire, bien vieillir, équilibre. L'opération "Atouts santé seniors" a été conçue par le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) Orgyvette, la MSA d'Île-de-France et six communes, dont La Ville du Bois.

Contact : CLIC Orgyvette, 01 69 80 46 92

